

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 23 mai 2017

**Excusés : MONGONDRY Natacha (donne pouvoir à Cédric LEDAUPHIN),
HOUDOU Isabelle jusqu'à 20h45 et FORGET Jean-François jusqu'à 20h45.**

Absent : FLEURY Jacky.

**10/14 présents jusqu'à 09h45
12/14 présents à partir de 09h50**

*Jusqu'à 20h45 (11 votants en raison d'un pouvoir de Natacha envers Cédric)
À partir de 20h50 (13 votants avec l'arrivée d'Isabelle et de Jean-François et le pouvoir de
Natacha envers Cédric)*

COMPTABILITÉ

Il nous faut voter les comptes de gestion 2016 et les comptes administratifs 2016.
Ces derniers n'avaient pas été votés car nous n'avions pas tous les éléments lors du vote du budget 2017. Étant en possession de tous les documents nécessaires, nous proposons de les voter.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

COMPTABILITÉ

Concernant le budget Émeraude 2017 et suite à une erreur informatique, il avait été omis un excédent antérieur reporté de 77.863.29 €.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

Nous notons les arrivées d'Isabelle et de Jean-François (20h45)

PERSONNEL 1

Nous devons faire un point de situation concernant la pérennité du poste d'Évy à compter du 30 avril 2018. Pour rappel et en raison des aides de l'État, Évy coûte annuellement à la commune 6800 €. Une simulation est effectuée pour connaître le coût sans aides : 25.000 €. Nous débattons et proposons avec regret, de ne pas donner suite au contrat d'Évy.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 01
Contre : 10
Abstention : 01

Évy a été prévenue de notre décision.

PERSONNEL 2

Le cas de Mélissa est identique mais elle finirait son contrat dès le mois de juillet prochain.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 01
Contre : 11
Abstention : 00

Mélissa a été prévenue de notre décision. Un recrutement va bientôt s'amorcer.

VOIE VERTE

Suite au courrier de la part des élus d'ARON, nous débattons concernant leur demande de partager la totalité des subventions en y ajoutant le partage des frais de bornage et d'échanges de terrains (y compris sur ARON)

Nous proposons d'accepter malgré notre souhait de ne pas faire d'ingérence dans leur dossier et des modifications non conformes à leurs oraux initiaux.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 01

Un courrier a été envoyé aux élus Aronnais pour expliquer notre décision

URBANISME 1

Nous devons délibérer concernant la préemption d'une maison en vente rue Aventurine.
Il est proposé au Conseil de ne pas préempter.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

URBANISME 2

Deux projets dans la rue de la Mairie posent question(s). En effet, suite à un « copier-coller » du cabinet d'étude du PLU, il était écrit « Rue de la Mairie et rue de Mayenne, les futures maisons devront être alignées aux autres. Après consultation auprès du service Urbanisme de Mayenne Communauté, nous proposons d'établir un accord tacite au regard des critères qualifiés d'illogiques vis-à-vis des maisons déjà implantées et qui, elles-mêmes, ne sont pas alignées.

Les futurs acquéreurs et les constructeurs ont été avertis de cette procédure.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

VESTIAIRES

Nous proposons au Conseil de lancer la procédure de consultation d'architecte pour la future construction / rénovation des vestiaires de football.

Le marché sera lancé sur le « portail AMF ».

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous proposons au Conseil le remplacement des lampadaires à boules situés à proximité du parking de la salle des fêtes.

Nous délibérons : (dont 1 vote par pouvoir)

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

ÉLECTIONS

Dans le cadre des élections législatives des 11 et 18 juin prochain, nous proposons un tableau qui n'est pas complet en raison des absences. Un mail sera envoyé aux élus qui pourront compléter ce dernier et éventuellement inverser avec d'autres élus.

1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017 de 08h00 à 18h00

08h00 – 10h00	Grégory, Thierry, Jacky
10h00 – 12h00	Hélène, Jean-François et ?
12h00 – 14h00	Natacha, Cédric, Nicolas
14h00 – 16h00	Jean-François, Philippe
16h00 – 18h00	Isabelle, Christophe, Grégory

2^{ème} tour le dimanche 18 juin 2017 de 08h00 à 18h00

08h00 – 10h00	Grégory, Thierry, Jacky
10h00 – 12h00	Isabelle, Véronique, Hélène et/ou Cédric
12h00 – 14h00	Sandrine, Nicolas, et ?
14h00 – 16h00	Sandrine, Philippe, Jean-François
16h00 – 18h00	Christophe, Grégory et ?

QUESTIONS DIVERSES

MARIAGE

Cédric se marie et nous invite à la cérémonie ainsi qu'au vin d'honneur. Le mariage se déroulera le 2 septembre 2017.

PRÉEMPTION rue de la mairie

Nous n'avons pas eu de réponse(s) ni de la notaire, ni des vendeurs ni des futurs acquéreurs. À suivre...

ARGENT DE POCHE

Nous avons recensé les postulants et il y en aura 7. Isabelle verra avec nos employés pour définir les tâches.

FUTURE DÉMISSION

Christophe nous annonce qu'il démissionnera à compter du 1^{er} octobre prochain car il déménagera sur la région lavalloise. À contrecœur, nous accepterons sa démission car elle est personnelle et familiale. Nous regretterons Christophe car il œuvre dans la proximité pour les ressources humaines (une mission pas toujours simple). Merci à lui pour ces années passées mais il est encore là pour quelques petits mois...

Prochain conseil le mardi 27 juin 2017